

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Un été riche en animations



*Pendant l'été, les centres de loisirs de Mont de Marsan Agglomération proposent de nombreuses activités pour les enfants de 3 à 11 ans. Entre journées d'animations et mini-séjours, des vacances bien remplies en perspective !*

Source de nombreux souvenirs et fous rires, les vacances en centre de loisirs sont bien souvent l'occasion pour vos enfants de découvrir la vie en collectivité. Grâce aux différentes thématiques proposées tout au long de l'été, ils peuvent s'immerger dans un univers de façon ludique avec des animations variées et sorties en tout genre.

Plusieurs séjours courts sont également organisés pour les enfants de l'agglomération ayant entre 5 et 11 ans. Cette année, 5 destinations sont proposées :

- > Du 10 au 12 juillet / **Ferme de Lou Pesque à Campagne** (24 places pour les 5-6 ans) : visite du zoo d'Asson, jeux gascons, veillées déguisées, jeu de piste dans la ferme, soirée musicale.
- > Du 17 au 20 juillet / **Adahuesca en Espagne** (24 places pour les 9-11 ans) : visites culturelles, découverte d'un petit canyon, baignade en rivière (test d'aisance aquatique obligatoire).
- > Du 24 au 27 juillet / **L'Isle verte à Soustons** (18 places pour les 7-9 ans) : baignade au lac et à l'océan, accrobranche, canoë d'orientation, mini-catamaran, tennis de table, marché nocturne (test d'aisance aquatique obligatoire).
- > Du 8 au 10 août / **Base de loisirs du Marsan à Saint-Pierre-du-Mont** (18 places pour les 5-7 ans) : équitation, baignade et visite du site naturel d'Arjuzanx, visite de la ganaderia de Maynus, veillée guitare et cow-boys.
- > Du 21 au 24 août / **Domaine du Lac de Sames** (24 places pour les 8-11 ans) : baignade au lac, jeux gonflables aquatiques, pêche, kayak, visites touristiques (test d'aisance aquatique obligatoire).

#### **Calendrier des inscriptions :**

- Centres de loisirs : avant le 25 juin pour juillet / avant le 15 juillet pour août
- Séjours : à partir du 9 mai, sous réserve de places disponibles

*Plus d'informations auprès des directeurs de centres de loisirs ou sur [www.espace-famille.net/lemarsan](http://www.espace-famille.net/lemarsan)*